*Original hongrois*

*Traduction du russe*

**Information des autorités compétentes de Hongrie au sujet de l’interruption**

**de la navigation en raison d’un accident avec un bateau à Budapest**

Par la présente, nous informons le Secrétariat au sujet d’un événement ayant eu lieu hier (29 mai 2019) à 21 h 05 au km 1648,75 de Danube dans la zone du pont Margit, de la manière suivante.

L’interruption totale de la navigation entre le pont Margit et le pont-autoroute Sud M0, annoncée hier soir, a été annulée ce matin à 8 h 30. A sa place, sont en vigueur jusqu’à leur abrogation, les restrictions suivantes.

Pour tous les bateaux à marchandises du km 1653 du Danube au km 1642 du Danube est en vigueur une interruption de la navigation.

Sur le bras du Danube contournant l’île Margit du côté de Buda, la circulation de bateaux à passagers est autorisée dans les deux sens, dans les conditions suivantes:

* Sur le secteur du bras situé du côté de Buda, le croisement est interdit.
* Si un bateau circulant vers l’aval se trouve sur ce secteur, tous les bateaux montants doivent attendre en aval de la marque du km 1648,0 devant le pont Margit.
* En cas d’existence de bateaux montants, tous les bateaux avalants doivent attendre en amont de la marque du km 1653,5 du Danube.
* Le passage des bateaux est régulé par radio NAVINFO. Il convient que les conducteurs de bateau donnent suite aux indications du chef de service.

La circulation des bateaux sur le bras situé du côté de Pest est interdite. A partir des trois ports situés en amont du pont Margit, les bateaux peuvent se diriger vers l’amont avec précaution, sans pouvoir toutefois revenir dans ces ports avant d’avoir reçu d’autres indications.

Nous vous informerons des modifications relatives aux restrictions susdites.

Respectueusement,

Gyula Jung

Chef de section a.i.